

Darmanin reconnaît que Bruxelles lui interdit de régler le problème de la délinquance immigrée

écrit par Christine Tasin | 11 août 2022





La réalité de l'insécurité rattrape le quinquennat Macron

Un article d'Atlantico pose de bonnes questions. Il donne la parole à 2 personnes, **Vincent Tournier** (maître de conférence de science politique à l'Institut d'études politiques de Grenoble) et **Pierre-Marie Sève** (délégué général de l'Institut pour la Justice) qui analysent les discours de Darmanin en les mettant en parallèle avec le reste des discours et actes (inexistants) et de Macron et de Dupond-Moretti, entre autres. Sans oublier la question finale sur Iquioussen, défi de la République, bras de fer entre Darmanin et les mosquées... si les mosquées l'emportent, ce sera l'étape ultime du Djihad, non ?

Quelle crédibilité Darmanin peut-il avoir dans le virage politique vers la fermeté sur une échelle de 1 à 10 ?

La sud-américanisation de la France peut-elle être enrayée ?

Certes, la réalité de l'insécurité rattrape le quinquennat Macron et Gérald Darmanin est envoyé au front pour cette

raison.

Avec quelle chance de convaincre ? Avec quelles possibilités d'agir ?

Mais, surtout, au cours des prises de parole des 2 interviewés, apparaît clairement le double discours de Darmanin-Tarascon, va-t-en guerre en paroles et défaitiste quand il reconnaît qu'il fera la guerre à la délinquance... dans les limites des obligations et constitutionnelles et internationales...

Extraits de l'article :

Que ce soit sur le dossier de l'imam Hassan Iquioussen, de l'expulsion des délinquants étrangers ou des rodéos urbains, Gérard Darmanin le ministre de l'intérieur multiplie les déclarations martiales. A l'aune du premier quinquennat Macron, quelles suites attendre ?

J'essaye donc de faire preuve d'optimisme à son égard, mais je me fais du souci pour le reste du gouvernement. **La lutte contre l'insécurité marche sur deux jambes : la police et la justice. Si le Garde des Sceaux demeure dans une position relativiste et philosophiquement laxiste, et surtout si le Président de la République ne prend pas à bras-le-corps ce sujet de l'insécurité, il n'y aura aucun résultat.**

Pierre-Marie Sève

Vincent Tournier : La stratégie du ministre semble surtout préoccupée par le fait d'occuper le terrain médiatique en visant deux objectifs : d'une part allumer des contre-feux face à une accumulation de faits divers plus ou moins dramatiques qui inquiètent les Français (incivilités, agressions, rodéos urbains, attaques de commissariats) ; d'autre part ne pas laisser à l'opposition de gauche la possibilité d'imposer ses thèmes de nature plus sociale,

surtout au moment où la loi sur le pouvoir d'achat est adoptée. En prenant des positions fortes sur la criminalité et l'islamisme, Gérard Darmanin cherche de toute évidence à provoquer des réactions hystériques de la part de la NUPES, tout en forçant la droite LR à taire ses divergences avec la majorité présidentielle.

Tactiquement, c'est plutôt bien joué. Maintenant, concernant la crédibilité de ce genre d'attitudes auprès de l'opinion, on peut avoir des doutes. Les Français ont appris à regarder avec un certain fatalisme cette agitation de surface qui ne s'accompagne pas d'une politique claire concernant la sécurité publique. On le voit bien avec la question de l'expulsion des délinquants étrangers : d'une part il faut vraiment que les faits divers se multiplient pour que le ministre réagisse ; d'autre part tout le monde a bien compris que les objectifs brandis par le ministre sont assez loin de ses possibilités d'action, ou même simplement de ce que le gouvernement a l'intention de faire. Pour ne prendre qu'un exemple, sur le sujet des rodéos urbains, personne en France ne semble vouloir reprendre les méthodes plus expéditives utilisées par la police britannique qui consiste à bousculer en voiture l'auteur qui refuse de s'arrêter. A partir de là, on s'interroge : en termes d'efficacité, à quoi bon pointer un problème si c'est pour ne proposer aucune solution concrète ?

[...]

Pierre-Marie Sève : Au-delà de Gérard Darmanin, il faut noter que, pour le moment, le quinquennat Macron n'a accouché d'à peu près aucune mesure positive dans la lutte contre l'insécurité. Le ministère de Christophe Castaner avait été très difficile à l'intérieur, et à la Justice, les deux ministres ont allié une mauvaise communication et de toute aussi mauvaises réalisations. J'ajouterai également l'attitude personnelle du président de la République, dont le programme

Justice et sécurité à l'élection présidentielle était absolument vide, et dont la prestation au débat du second tour a été particulièrement inquiétante, en ce qui concerne la justice et la sécurité. Tout cela traduit un inquiétant manque d'intérêt pour la question de la sécurité.

[...]

Vincent Tournier : Tout dépend de quel type d'actes on parle. Faut-il par exemple de nouvelles lois ? Oui sans doute mais dans une [tribune récente](#), des magistrats dressent la liste des nombreuses lois ont été adoptées depuis plus de vingt ans pour un résultat relativement médiocre, avec parfois des textes qui se contredisent entre eux. Pire : il est possible que cette inflation législative ait contribué à aggraver le problème parce que, non seulement les magistrats n'arrivent pas à suivre les mises à jour législatives, mais aussi parce que les criminels ou leurs avocats connaissent parfois mieux les textes qu'eux. Autrement dit, le droit déséquilibre le rapport de force entre magistrats et criminels, ce qui explique pourquoi la situation ne cesse de se dégrader.

Mais la loi n'est pas un objectif en soi. La question de la sécurité suppose surtout de mettre en œuvre des politiques publiques avec des objectifs clairs et des moyens adaptés. De ce point de vue, la gauche n'a pas tort lorsqu'elle dit que la lutte contre la criminalité ne s'arrête pas à l'action de la police et à la répression pénale. Elle concerne aussi, par exemple, la petite enfance puisque les spécialistes voient monter depuis quelques années des problèmes liés à des enfants qui sont laissés à la dérive ou maltraités, avec des familles largement défailtantes, pas seulement dans le cas des [mineurs étrangers](#), avec également une hausse de la [mortalité infantile](#).

[...]

Pierre-Marie Sève :

[...]les stratèges d'Emmanuel Macron ne peuvent ignorer que le régalien et notamment la sécurité, est un des gros points faibles d'Emmanuel Macron, ils savent donc qu'il faut agir. Gérald Darmanin est, à mon sens, « envoyé au front » pour cette raison.

Enfin, je pense que, personnellement, Gérald Darmanin souhaite en quelque sorte se racheter après le fiasco du Stade de France. Il a commis plusieurs fautes, y compris, une fois n'est pas coutume, en termes de communication, et il a donné l'impression de prendre le problème à la légère. Lui qui cultive une image plutôt musclée, il doit donner le change.

Vincent Tournier : [...] On peut notamment présumer que le ministre s'exprime une fois que l'on a atteint un certain volume de faits divers, et que la population est vraiment très énervée, ce qui force le ministre à s'exprimer de façon martiale. Il agit alors comme une sorte de catalyseur, histoire de donner le sentiment que le pouvoir prend en charge les colères populaires.

Le problème est bien évidemment que cette fonction cathartique n'a que peu d'effet sur le monde réel. Surtout, on comprend qu'il y a une incohérence sur laquelle les médias devraient mettre l'accent. En effet, soit le ministre dramatise inutilement la situation, et dans ce cas cela signifie qu'il est dans la pure communication ; soit la situation est effectivement grave et dans ce cas, ce n'est pas seulement le ministère de l'Intérieur qui devrait s'exprimer, mais une bonne partie du gouvernement.

[...]

Redisons-le : si la situation est grave, il faut alors créer une relative unité dans le discours, ce que l'on appelle parfois une synergie. Cette synergie ne peut que commencer par le président de la République lui-même, dont la parole est justement là pour créer de l'harmonie et du sens. Or, le

président reste très silencieux, à l'image de son programme électoral qui était tout de même fort minimaliste sur le sujet. Par exemple, on se souvient que le président avait annoncé qu'il voulait développer le sport scolaire, sans vraiment expliquer pourquoi.

Les mesures proposées par Gérard Darmanin sont-elles en cohérence avec la volonté affichée de fermeté ? Vont-elles assez loin ?

Pierre-Marie Sève : Pour être tout à fait honnête, les mesures proposées par Gérard Darmanin paraissent encore bien tendres. Dans sa grande interview au Figaro sur l'expulsion des délinquants étrangers, plusieurs éléments ont attiré mon attention, notamment : à la fois, il remet en cause les statuts des étrangers protégés des expulsions, ce qui est un élément très important du problème. Mais en même temps, il y dit que ces mesures fermes resteraient dans les limites des obligations constitutionnelles ou internationales. Or ce sont précisément ces obligations constitutionnelles et internationales qui empêchent de régler le problème, en offrant à peu près aucune marge de manœuvre aux politiques.

D'autres éléments qu'il aborde relèvent presque du gadget comme la réduction du délai pour quitter volontairement le sol français de 30 à 15 jours.

Un dernier exemple : Gérard Darmanin annonce qu'il sera vérifié que chaque étranger demandant un titre de séjour n'a pas de casier judiciaire. Si la mesure reste floue, il semble ahurissant que cette mesure évidente ne soit pas déjà mise en place depuis longtemps !

[...]

Vincent Tournier : La fermeté de façade se heurte à des réalités politiques et juridiques plus complexes. On l'a bien vu dans le cas du burkini : d'un côté le ministre a sévèrement critiqué Eric Piolle, le maire de Grenoble, pour avoir lancé

une initiative favorable à ce vêtement religieux ; mais de l'autre **la majorité présidentielle a refusé d'intégrer ce point dans la loi contre le séparatisme adoptée en août 2021**. De fait, la législation actuelle n'est pas du tout suffisante pour interdire ce type de manifestation religieuse dans l'espace public, comme on vient de le voir à Grenoble où une nouvelle opération burkini a eu lieu sans que le maire ne s'y oppose, et ce [manifestement en toute légalité](#). D'ailleurs, le préfet de l'Isère s'est contenté d'un vague communiqué.

Le cas de l'expulsion du prédicateur Hassan Iquioussen est également emblématique. Le ministre annonce son expulsion à grand renfort de battage médiatique, sans d'ailleurs que l'on sache très bien quel est l'événement qui a déclenché cette procédure. Mais la justice administrative vient de bloquer cette expulsion avec un argument étonnant : le respect pour la vie privée et familiale. Attendons évidemment de voir ce que dira le Conseil d'Etat, qui a été saisi en appel par le ministre, mais on voit déjà bien toutes les contradictions qui se posent ici puisque les droits individuels empêchent le gouvernement d'agir sur des questions importantes. **On attend d'ailleurs le jour où un tribunal s'opposera à une peine de prison au nom du respect de la vie familiale. Notons aussi qu'il n'est pas sans intérêt de constater que la famille fait l'objet d'une véritable sanctuarisation par la justice au moment même où le législateur ne cesse de la remettre en cause au nom des libertés individuelles.**

Mais il y a un problème encore plus important. Le fait que Hassan Iquioussen reçoive le soutien officiel de nombreuses mosquées lance un sérieux défi au ministre. Car soit ces mosquées ont raison, et cela signifie que ce prédicateur est victime d'une injustice ; soit ce prédicateur représente effectivement un danger pour la République parce qu'il mène un double jeu, et dans ce cas le gouvernement va devoir lancer des procédures d'expulsion ou de sanction à l'encontre de tous les soutiens qu'il reçoit dans les mosquées. S'il ne le fait

pas, ses annonces risquent d'apparaître comme une simple rodomontade. Alors que l'objectif initial était de démontrer la fermeté du pouvoir, on aboutirait à l'effet exactement inverse : faire la démonstration de l'impuissance et du ridicule.

https://atlantico.fr/article/decryptage/insecurite-virage-politique-vers-la-fermete-sur-une-echelle-de-1-a-10-quelle-credibilite-pierre-marie-seve-vincent-tournier?utm_source=sendinblue&utm_campaign=Insecurité_:%20virage%20politique%20vers%20la%20fermeté.%20Sur%20une%20échelle%20de%201%20à%2010,%20quelle%20crédibilité%20?&utm_medium=email